



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 5 AVRIL 2018

JCT/IC/NL – N° VILLE_2018DL048

Date de convocation : 30 mars 2018
Affichage du compte-rendu : 12 avril 2018
Nombre de conseillers en exercice : 33

OBJET : EMPLOI - Cotisation 2018 à l'association UNI EST

L'an deux mille dix huit, le cinq avril à 19:30 heures le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude TALBOT.

Présents : Jean-Claude TALBOT, Thierry BUTIN, Martine BONNAUD, Danièle POTIRON, Claude COLIN, Florent RIVOIRE, Dominique BABE, Souade KACI, Thierry HAON, Véronique GIROMAGNY, Alain VIOLLET, Eliane LEON, Gérard POTIRON, Christiane PUTHOD, Alain LEGRAS, Cécile TOURNIER, Laurence MOULIN, Eric MAILLET, Céline BARIOZ, Annie BERTON, Lilian MORINON, Maurice DUMONTET, Philippe COLSON, Guy PENDARIES, Sylviane STRETTI, Joëlle NATALINI, Réjane CLOUPET

Excusés / pouvoirs : Michel MALTRAIT (donne pouvoir à Alain VIOLLET), Eddie BREVALLE (donne pouvoir à Alain LEGRAS), Chantal RUBIO (donne pouvoir à Gérard POTIRON), Yves MONTANGERAND (donne pouvoir à Danièle POTIRON), Joël CAS (donne pouvoir à Réjane CLOUPET), Thierry MOLLARET (donne pouvoir à Guy PENDARIES)

Secrétaire de séance : Céline BARIOZ

Rapporteur : Florent RIVOIRE

L'association UNI Est et du Sud Lyonnais porte la politique emploi insertion de ses villes adhérentes. Elle offre à la fois une dimension intercommunale et un ancrage local fort, laissant aux collectivités locales l'initiative tant dans la définition des objectifs que dans l'organisation effective de la politique emploi-insertion communale. Il permet ainsi la mobilisation de moyens complémentaires à l'offre de service du territoire au service d'un projet partagé à l'échelle locale et intercommunale.

L'association a pour but de fédérer les acteurs de l'emploi, de l'insertion et du monde économique autour d'un projet commun de développement local. L'objectif est de mettre en œuvre une politique publique concertée en matière d'emploi visant à la réduction des inégalités territoriales et de construire des réponses adaptées aux besoins des demandeurs d'emplois les plus en difficulté, des salariés fragilisés ainsi que des entreprises notamment des PME/TPE.

L'association UNI EST poursuivant sa mission auprès de la ville de Corbas en 2018, la ville doit s'acquitter d'une cotisation qui s'élève à 2 000,00 € pour l'année .

Une convention d'objectif sera établie avec l'association UNI EST afin de formaliser le partenariat autour de l'accompagnement à l'insertion des Corbasiens.

En conséquence, après avoir délibéré le conseil municipal :

- **APPROUVE** le versement de la cotisation 2018 à l'association UNI EST à hauteur de 2 000,00 € TTC ;
- **DIT** que le montant de la dépense de 2 000,00 € TTC sera imputé sur les crédits du budget de la ville exercices 2018 et suivant au chapitre 011 fonction 90 compte 6281;
- **AUTORISE** monsieur le maire pour la durée de son mandat, à signer tout acte relatif à cette adhésion et à son renouvellement ;
- **AUTORISE** monsieur le maire à signer la convention d'objectif et tous documents permettant la mise en œuvre de ce projet.

Adopté à l'unanimité

Avec 7 abstentions :

Joël CAS Annie BERTON Lilian MORINON Thierry
MOLLARET Guy PENDARIES Sylviane STRETTI Réjane
CLOUPET

Fait à CORBAS, les jour, mois, et
an que dessus,
au registre sont les signatures.
Pour copie conforme,

Le Maire,
Jean-Claude TALBOT.